

DÈS VOTRE ARRIVÉE,
N'OUBLIEZ PAS
DE COMPLÉTER LA PAGE 25

CARNET D'HOSPITALISATION

COVID-19 : veuillez vous conformer à tout moment aux mesures en vigueur. Celles-ci priment sur le contenu de cette brochure.



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE
EDITION 2020-2021





MAISON DE REPOS ET DE SOINS

novadia 
Daily care for you

Des solutions sur mesure adaptées aux besoins des seniors

- ✓ Prise en soin personnalisée,
- ✓ Logement sécurisé,
- ✓ Cuisine gourmande,
- ✓ Activités quotidiennes variées,
- ✓ Salon de coiffure et espace bien-être.

Découvrez notre résidence **Azalées** aux **prestations raffinées à des prix attractifs** : la solution idéale pour rompre l'isolement ou se reposer à la suite d'une hospitalisation.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

Novadia place la sécurité de tous, résidents, familles et collaborateurs au premier plan avec des mesures de protection encadrées (mesures barrières, distanciation sociale, protocole de visite...).



À
PARTIR DE
69,00€
/jour en ch.
individuelle

 **Azalées**

143-145 Rue Colonel Bourg, 1140 EVERE

 **N°Vert 0 800 11 093**

APPEL GRATUIT

www.novadia.be

Mot de Bienvenue

Madame, Monsieur,

Vous êtes hospitalisé aux Cliniques universitaires Saint-Luc et nous vous remercions de votre confiance. En tant qu'hôpital académique, nos Cliniques partagent avec l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) trois missions fondamentales : les soins aux patients, la recherche et l'enseignement. Nos médecins et notre personnel mettront tout en œuvre pour vous prodiguer les meilleurs soins et vous assurer un séjour agréable.

Vous trouverez dans cette brochure tous les renseignements susceptibles de vous guider, vous et vos proches, dans vos démarches, ainsi que les informations pratiques qui vous permettront de vous familiariser avec la vie hospitalière.

Au moment de votre départ, nous souhaitons recueillir vos remarques et suggestions. A cette fin, nous vous demandons de remplir le questionnaire d'évaluation de votre séjour hospitalier que vous pouvez compléter sur notre site internet www.saintluc.be. En le complétant, vous nous aidez à progresser dans la qualité des soins et des services prestés par nos équipes.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un prompt rétablissement et un bon séjour.

Renaud MAZY

Administrateur délégué

Jean-Louis VANOVERSCHELDE

Directeur médical



Suivez-nous sur



Sommaire

 Mot de bienvenue	3	
 Fondation Saint-Luc	6	
 Qualité et sécurité des soins	7	
 Votre séjour	9	
L'acompte sur les frais d'hospitalisation		
Service social		
Votre chambre		
Votre sécurité		
Les visiteurs		
On ne fume pas à l'hôpital		
Le personnel		
Les repas		
Réseau Santé Bruxellois		
 A votre service (par ordre alphabétique)	12	
Accueil		
Accompagnement spirituel		
Banque		
Boutiques		
		Courrier
		Ecole
		Encadrement des enfants
		Hébergement d'un membre de votre famille
		WIFI (Internet sans fil)
		Objets trouvés
		Parkings
		Point Poste
		Restauration
		Service social
		Volontariat
		 Votre départ
		16
		Formalités
		Frais de séjour
		Certificat de séjour
		Comment regagner votre domicile ?
		Convalescence et repos
		 Nos brochures d'information
		18
		 Droits et devoirs du patient à Saint-Luc
		19

Votre avis nous intéresse	20
Formuler une plainte	20
Don d'organes ou de tissus	20
Dossier patient	21
Vie privée & règlement d'ordre intérieur	22
Adaptez la composition de vos repas	23
Assistance morale, religieuse ou philosophique	25

SOUTENEZ SAINT-LUC : FAITES UN DON

Rendez-vous à la page 6 pour savoir comment aider Saint-Luc

Merci !



Le Carnet d'hospitalisation est une publication des Cliniques universitaires Saint-Luc

E.R. : Thomas De Nayer

Avenue Hippocrate, 10 - 1200 Bruxelles

Coordination : Service de planification des séjours hospitaliers (Isabelle Pluinage)

Réalisation : Service de communication (Caroline Bleus) en collaboration avec Unimédia Editions (Rue Joba 8 - 4053 Chaudfontaine - www.uni-media.be)

Les Cliniques universitaires Saint-Luc ne peuvent être tenues responsables pour le contenu des publicités présentes dans le Carnet d'hospitalisation - Edition OCTOBRE 2020

COMMU-DSQ-015



Soutenez la Fondation Saint-Luc

1^{er} mécène privé des Cliniques universitaires Saint-Luc



Financez
la recherche
clinique de
haut niveau



Soutenez
l'innovation
technologique



Favorisez la
formation
des équipes
médicales et
paramédicales



Augmentez
le bien-être
des patients

FAITES UN DON

DONS - LEGS & DONATIONS À TAUX RÉDUITS

Déduction fiscale à partir de 40 euros

www.fondationsaintluc.be



FONDATION SAINT-LUC
Cliniques universitaires SAINT-LUC | UCL Bruxelles

Qualité et sécurité des soins

VÉRIFIER VOTRE IDENTITÉ, C'EST NOUS ASSURER DE VOTRE SÉCURITÉ

A Saint-Luc, votre sécurité est notre priorité. Au-delà de la lecture de votre carte d'identité à l'admission, cela passe notamment par le fait de nous assurer, à tout moment, que vous êtes bien identifié afin d'éliminer tout risque lié à la confusion d'identité.

Vous constaterez qu'il vous sera régulièrement demandé de décliner **vos date de naissance, votre nom et votre prénom**. En effet, poser une question ouverte est le seul moyen de vérifier la concordance entre votre identité, les soins prodigués et tous les documents qui constituent votre dossier.



C'est également pour éviter tout risque d'erreur qu'un bracelet d'identification est apposé à chaque patient hospitalisé. Conservez-le jusqu'à votre domicile. Pour votre sécurité, vous êtes invité à contrôler les informations qui figurent sur ce bracelet et à informer le personnel en cas de perte ou d'information erronée / illisible.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be → Qualité et sécurité

PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES INFECTIONS

L'infection est un des événements indésirables qui peut survenir lors de soins qui vous sont donnés. Il a été démontré que l'hygiène des mains jouait un rôle majeur dans la prévention des infections liées aux soins. Saint-Luc participe d'ailleurs aux campagnes nationales d'hygiène des mains.



**ENSEMBLE,
ÉVITONS LES INFECTIONS!**

QUAND VOUS LAVER LES MAINS ?



APRÈS ÊTRE ALLÉ
AUX TOILETTES



AVANT ET APRÈS
AVOIR MANGÉ



APRÈS VOUS ÊTRE MOUCHÉ,
OU APRÈS AVOIR ÉTERNUÉ OU TOUSSÉ



AVANT DE SORTIR
DE LA CHAMBRE



EN RENTRANT
DANS LA CHAMBRE

En tant que patient, vous pouvez également jouer un rôle important dans la prévention des infections liées aux soins en devenant partenaire des médecins, du personnel infirmier et paramédical dans vos propres soins. Parlez-leur de l'importance de l'hygiène des mains et osez leur demander s'ils ont désinfecté leurs mains avant de vous soigner.

Vous pouvez également prévenir la transmission de ces microbes en vous lavant les mains avant et après certains moments clés (voir schéma ci-contre).

Outre la désinfection des mains, Saint-Luc accorde une vigilance particulière à cinq thèmes : la prévention de transmission de bactéries multi résistantes, la prévention des septicémies liées aux voies centrales, la prévention des infections du site opératoire ou des infections urinaires, et l'élimination adéquate du matériel piquant et tranchant.

Pendant votre séjour, il est possible qu'un membre de l'équipe de prévention et contrôle des infections vienne observer les pratiques du terrain. Ces contrôles qualité permettent de s'assurer de la bonne application des mesures de prévention au chevet du patient.

Equipe de prévention et contrôle des infections

02 764 67 33 - Plus d'informations sur www.saintluc.be
→ Qualité et sécurité.

UN BRACELET ROUGE POUR IDENTIFIER LES PATIENTS À BESOINS SPÉCIFIQUES

Si vous êtes malvoyant ou malentendant, si vous présentez un risque de chute, si vous êtes allergique à certains aliments ou médicaments, des précautions particulières encadrent votre prise en charge.

Afin que tout le personnel médical, paramédical, soignant et administratif puisse identifier vos besoins spécifiques d'un simple regard et vous protéger encore davantage, nous vous placerons, avec votre consentement, un bracelet rouge lors de votre arrivée dans l'unité. La spécificité concernée y sera entourée.

D'autres outils (tels que des chaussettes anti-chutes) permettent également de protéger encore davantage les patients à besoins spécifiques.

Plus d'informations sur

www.saintluc.be → Qualité et sécurité.

UN MÉDICAMENT ADMINISTRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Notre personnel veille à ce que chaque médicament soit correctement préparé, labellisé, identifié et administré. ceci passe notamment par un rangement standardisé et sécurisé de toutes les pharmacies d'unités de soins. Les médicaments à haut risque (qui sont associés à un risque élevé de conséquences graves en cas d'utilisation erronée) font également l'objet d'une attention particulière.

Une révision de vos médicaments sera faite lors de votre admission pour vérifier les médicaments pris à votre domicile devant être maintenus, repris, stoppés ou modifiés durant votre séjour. Ceci comprend les pommades, onguents/gouttes, spray, patchs, inhalateurs, liquides/sirop, injections et les échantillons ainsi que les plantes médicinales, les vitamines et suppléments nutritionnels, drogues...). L'objectif est de permettre aux médecins de vérifier d'éventuelles interactions ou interruptions dans le traitement de manière à établir le meilleur schéma thérapeutique pour vous durant votre séjour et à votre sortie.

Informez le médecin et les infirmières de vos éventuelles allergies ou intolérances à certains médicaments et, lors de votre venue à l'hôpital, apportez une liste complète et précise de tous les médicaments que vous prenez. Nous avons créé un document spécifique pour vous aider dans cette démarche !

Remplissez le formulaire reprenant la liste des médicaments que vous prenez sur www.saintluc.be → Qualité et sécurité

Votre séjour

L'ACOMPTÉ SUR LES FRAIS D'HOSPITALISATION

Lors de votre admission, le paiement d'un acompte vous a été demandé. En chambre commune, celui-ci n'est pas obligatoire mais conditionne le fait de pouvoir passer des appels à partir du téléphone de votre chambre. L'acompte pour chambre privée est renouvelable toutes les semaines : merci de vous présenter à l'admission, de préférence durant les heures creuses (8h-10h et 15h30-17h30). Seuls les patients qui présentent une prise en charge de leur assurance en sont exemptés.

Référez-vous à la déclaration financière sur notre site internet www.saintluc.be/hospitalisation/index.php

Le paiement d'acompte se fera par carte bancaire.

SERVICE SOCIAL

Si vous éprouvez certaines difficultés liées à votre hospitalisation, le Service social peut vous aider, avant, pendant et après votre séjour.

Il peut :

- vous soutenir dans un certain nombre de démarches en matière de sécurité sociale et d'aide sociale (procédures d'indemnisations, demandes d'allocations, etc.)
- vous aider à résoudre des difficultés d'ordre social, familial, administratif, etc.
- préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

N'hésitez pas à demander le passage d'un(e) assistant(e) social(e) à l'infirmière de votre unité.

Vous pouvez joindre le Service social du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00.

Service social

02 764 15 82 - Route 269 - seso-saintluc@uclouvain.be

VOTRE CHAMBRE

Toutes les chambres sont équipées d'un cabinet de toilette, d'un WC, d'un téléphone et, par défaut, d'un frigo. Certaines chambres, même privées, ne disposent pas d'une douche : des installations sanitaires sont disponibles dans votre unité de soins.

Les visiteurs sont invités à ne pas utiliser les sanitaires dédiés aux patients hospitalisés et à utiliser les toilettes réservées aux visiteurs, près des ascenseurs.

En chambre privée uniquement, moyennant un supplément, un accompagnant majeur peut loger avec vous. En pédiatrie, un accompagnant peut loger quel que soit le statut de chambre. La liste des suppléments à votre charge pour services et produits divers à votre disposition se trouve dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Le personnel qui vous accueillera dans l'unité de soins vous posera quelques questions pour mieux connaître vos besoins afin d'élaborer un programme de soins individualisé adapté. Vos fragilités (allergie, risque de chute...) seront évaluées ainsi que votre état de santé physique et psychosocial. Cette évaluation sera consignée dans votre dossier et sera la base de votre programme de prise en charge. N'hésitez pas à revenir vers les équipes soignantes pour toute question.

Chaque patient dispose d'une armoire pouvant être fermée à clé. Ne gardez pas d'argent dans votre chambre, tous les paiements dans l'hôpital peuvent être effectués avec une carte bancaire.

Vous quittez provisoirement votre chambre ?

N'oubliez pas :

- d'avertir l'infirmière ;
- de revêtir une robe de chambre, un peignoir ou un survêtement ;
- de sécuriser vos effets personnels contre le vol ;
- d'emporter la clé ou de la confier à une infirmière ;
- de fermer la porte de votre chambre.

Les déplacements hors de l'enceinte de l'hôpital ne sont pas autorisés.

Chaque chambre des Cliniques est équipée d'une télévision. Une télécommande ainsi qu'un casque seront à votre disposition dans votre chambre. La télécommande restera dans votre chambre. Le casque, quant à lui, est à usage unique et facturé 2,5 euros. Vous pouvez l'emporter avec vous.

Toutes les chambres sont équipées de téléphones.

Pour recevoir plus rapidement une communication de l'extérieur, nous vous conseillons de signaler votre numéro de téléphone à vos correspondants.

Pour les chambres à 1 ou 2 lits : le numéro de téléphone sera votre numéro de chambre précédé de 02 764 0... (appel depuis la Belgique) ou + 32 2 764 0... (appel depuis l'étranger).

Vous pouvez obtenir une ligne téléphonique extérieure depuis votre chambre en formant le 66 suivi du code secret qui vous a été communiqué lors de votre admission, suivi du signe # et du numéro que vous désirez atteindre.

Ce code, strictement confidentiel, vous garantit l'exactitude du montant des factures de téléphone. Vous trouverez le tarif des communications téléphoniques dans le document «Explications de la déclaration d'admission» qui vous a été remis lors de votre admission.

Si vous n'avez pas payé d'acompte, vous pourrez recevoir des appels sur le téléphone de votre chambre mais vous ne pourrez pas réaliser d'appels depuis ce poste.

I VOTRE SÉCURITÉ

L'hôpital mène une politique active de dissuasion des vols. Il est toutefois difficile d'exercer un contrôle sur l'ensemble des allées et venues dans l'institution. La Direction ne peut donc être tenue pour responsable des pertes, vols ou détériorations d'objets de valeur.

N'apportez pas d'objets de valeur à l'hôpital.

Un coffre est mis gratuitement à votre disposition au Service d'admission. Le retrait au coffre se fait sur rendez-vous ou bien entre 8h30 et 12h et entre 14h et 16h30 (route 260 – tél. 02 764 15 51).

En cas de perte ou de vol à l'hôpital, la Cellule des objets trouvés peut vous aider à savoir si votre bien a été retrouvé (voir page 16). En cas de vol, un membre du Service interne de gardiennage (tél. 02 764 37 40) peut acter la plainte dans un rapport interne. A noter que ceci ne remplace en aucun cas la déclaration de plainte que nous vous encourageons à faire systématiquement dans un bureau de police.

I LES VISITEURS

Vos parents et amis sont les bienvenus. Pour votre confort et celui des autres patients, nous vous prions de bien vouloir respecter les horaires de visite : tous les jours entre 13h et 21h (hors mesures spécifiques liées au Covid-19).

Attention ! Des horaires de visites particuliers sont en vigueur à la maternité, aux soins intensifs et en pédiatrie. Ils sont affichés à l'entrée des unités ou disponibles sur www.saintluc.be



Pour garantir des soins de qualité, merci de recommander à vos proches :

- d'adapter leur temps de visite selon votre état et vos besoins spécifiques de repos
- de limiter le nombre de visiteurs à maximum 2 à 3 par patient afin de ne pas troubler votre repos et celui des autres patients
- de se désinfecter les mains à l'aide des solutions hydro-alcooliques fournies dès l'entrée de l'hôpital et à la sortie de la chambre.

Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Nous vous demandons de (faire) respecter les horaires de visite.

Les fleurs sont les bienvenues sauf dans les unités et chambres de patients immuno-déprimés ainsi que dans les secteurs de soins aigus comme la néonatalogie, les soins intensifs et le bloc d'accouchement. Les plantes en

pot sont interdites dans toutes les zones où l'on soigne les patients.

I ON NE FUME PAS À L'HÔPITAL

Les Cliniques sont membres adhérents du réseau européen « Hôpital sans tabac ». Il est strictement interdit de fumer dans l'hôpital. Les patients et les visiteurs sont invités à fumer uniquement dans l'abri fumeurs situé au rez-de-chaussée, à côté de l'entrée principale de l'hôpital (côté avenue Hippocrate). Les abords de l'abri fumeurs sont sans tabac : merci de respecter la propreté des lieux. L'équipe du Centre d'Aide aux Fumeurs est disponible pour vous soutenir dans votre démarche de sevrage (rendez-vous : 02 764 19 02).

I HÔPITAL SANS LATEX

L'éviction autant que possible du latex aéroporté et du contact direct latex-patient est une priorité de notre hôpital. Merci d'éviter la présence de ballons de baudruche dans les unités d'hospitalisation (maternité et pédiatrie en particulier) et de nous prévenir de toute allergie de manière à mettre en oeuvre tous les moyens de prévention.

I LE PERSONNEL

De nombreux intervenants conjuguent leurs efforts pour vous assurer des soins et un accueil de qualité. Voici quelques astuces pour les reconnaître en fonction de leur badge d'identification :

- lettres rouges sur fond blanc : personnel médical ;
- lettres bleues sur fond blanc : personnel soignant ;
- lettres noires sur fond blanc : personnel paramédical, administratif, technique et hôtelier ;
- lettres blanches sur fond rouge : stagiaires médecins ;
- lettres blanches sur fond bleu : stagiaires infirmiers.

I LES REPAS

Les repas sont servis :

- entre 8h00 et 9h00 pour le petit-déjeuner
- entre 12h00 et 13h15 pour le repas de midi
- vers 18h00 pour le repas du soir.

Des boissons sont prévues lors des repas.

Le menu de la semaine est affiché dans votre unité de soins. Vous pouvez faire part de certains souhaits en complétant le document que vous trouverez en pages 25-26.

Pour toute demande diététique spécifique, n'hésitez pas à demander le passage de l'un de nos diététiciens.

Distributeurs de bouteilles d'eau

Des distributeurs de bouteilles d'eau fraîche sont à votre disposition à tous les étages de la tour d'hospitalisation.

Services hôteliers

02 764 37 36

A votre service

I ACCUEIL

Les hôtes d'accueil sont à votre disposition dans le hall central au rez-de-chaussée, pour vous donner, ainsi qu'aux visiteurs, tous les renseignements souhaités.

Vous pouvez les joindre :

- en semaine de 7h30 à 21h30
- les samedi, dimanche et jours fériés de 8h à 21h30

I RÉSEAU SANTÉ BRUXELLOIS

Les Cliniques universitaires Saint-Luc adhèrent au Réseau Santé Bruxellois (RSB) qui permet l'échange des données médicales entre prestataires de soins. Nous vous invitons à vous y inscrire comme patient (résidant en Belgique). Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.reseausantebruxellois.be.

Lors de votre hospitalisation ou de votre passage au Service des admissions ou en consultation, nous vous avons demandé votre accord pour vous inscrire dans ce Réseau Santé Bruxellois. Tout accord donné à Saint-Luc est désormais acté dans un formulaire explicite que vous signez. Si vous avez donné votre accord ailleurs, celui-ci est transmis à Saint-Luc électroniquement. Vous avez la possibilité de savoir qui a encodé votre accord en vous adressant au RSB.

Vous avez la possibilité de modifier votre décision à tout moment, soit en allant sur le site du RSB :

www.reseausantebruxellois.be
rubrique «Comment s'inscrire?»

soit en vous présentant à l'admission route 260.

Lorsque vous êtes inscrit par votre médecin généraliste ou par l'hôpital, un message est envoyé vers votre ebox.



Accueil

02 764 55 55

Entre 21h30 et 6h30, l'accès à l'hôpital se fait exclusivement via l'entrée des Urgences.



I ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

Respecter vos convictions est essentiel pour nous. Si vous ou vos proches souhaitez la visite d'un représentant de votre religion (anglicane, catholique, israélite, musulmane, orthodoxe, protestante), d'un conseiller laïque ou bouddhiste, nous vous invitons à compléter le formulaire que vous trouverez dans ce carnet et à nous le faire parvenir.

Ces représentants seront aussi heureux de vous accueillir au Carrefour spirituel (route 220), un lieu de rencontre et d'échange où ils assurent collégialement une permanence.

Pour la prière et la méditation, trois lieux vous sont accessibles : les chapelles au 1^{er} étage (Route 6), en journée et au 4^e étage (Route 49), 24h/24, ainsi qu'un Espace de recueillement ouvert à tous (Hall d'entrée de l'Institut Albert I^{er} et Reine Elisabeth).

Une croix est présente dans les chambres. Venue de la source chrétienne, elle se voudrait signe, à Saint-Luc, de notre désir commun de donner place à la vie spirituelle ou religieuse de tout un chacun, de l'encourager. Pour nous qui vous accueillons, issus de bien des traditions, elle porte l'espérance que tout humain soit reconnu comme ayant sa propre valeur et étant plus qu'un corps à soigner, que nulle souffrance ne soit subie comme une fatalité, que de la vie puisse jaillir en toute situation et nous surprendre.

Carrefour spirituel

02 764 11 89 - Route 220

L'aumônerie catholique est à votre disposition sur demande, de 9h30 à 20h00. L'eucharistie est célébrée à 17h30 (mardi et jeudi); halte-prière (lundi et mercredi) de 13h00 à 13h15 à la chapelle du 4^e étage (Route 49).

Le dimanche, l'eucharistie est célébrée à 10h30 à la chapelle du 1^{er} étage (Route 6). Si vous ne pouvez vous déplacer seul, des volontaires peuvent vous y conduire ou apporter la communion dans votre chambre. Faites la demande à l'infirmière de votre unité.

Aumônerie catholique

www.alma-aumonerie.be - 02 764 45 01 - Route 220

I BANQUE

Un distributeur de billets est disponible dans le hall central. Les paiements par carte bancaire sont acceptés dans tous les commerces de l'hôpital.

I BOUTIQUES

Plusieurs boutiques sont installées au rez-de-chaussée. Vous y trouverez : épicerie, produits frais, livres, journaux, périodiques, BD, fleurs, jouets, cadeaux pour enfants et adultes, piles, articles d'hygiène... Le paiement par carte est accepté.

Des volontaires peuvent vous apporter, chaque jour, dans votre chambre un journal ou une revue, payable au comptant.

Une pharmacie (officine) vous accueille en semaine de 9h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30. L'entrée de la pharmacie Hippocrate se trouve face à l'entrée principale des Cliniques (côté avenue Hippocrate).

Volontariat

02 764 15 08 - Route 226

I COURRIER

Pour l'expédition de votre courrier, une boîte postale est à votre disposition au rez-de-chaussée de l'hôpital à côté du « Press Shop ». Levée quotidienne à 15h.

Reportez-vous au paragraphe «Point Poste» (page 16) pour en savoir plus sur la réception et l'envoi de paquets et recommandés.

I ÉCOLE

Pour éviter une rupture scolaire pendant l'hospitalisation, les jeunes peuvent bénéficier d'un enseignement adapté et gratuit.

L'École Escale propose un enseignement spécialisé de type 5 subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe est présente dans tous les services de pédiatrie et couvre le niveau maternel, primaire et secondaire. Les activités d'apprentissage se poursuivent en classe ou au chevet des élèves qui ne peuvent se déplacer.

Si votre enfant n'est pas hospitalisé dans une unité pédiatrique, vous demanderez à l'infirmière de prévenir L'École Escale.

L'École Escale

02 764 85 10 - <http://bulledair.asihs.org>

I ENCADREMENT DES ENFANTS

Les enfants disposent :

- d'une salle de jeux où sont organisés des ateliers et animations diverses
- d'une ludothèque
- d'une bibliothèque

Le séjour des enfants est agrémenté de nombreuses activités ludiques organisées par l'équipe d'animation pédiatrique ou les volontaires.

Animation pédiatrique

02 764 81 02 - 82 02

I HÉBERGEMENT D'UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE

Si l'un de vos proches désire rester à proximité de vous, **la maison d'accueil «Le Roseau»**, située à quelques pas de l'hôpital, peut l'accueillir et l'héberger. Vos proches y trouveront un lit, mais aussi un accueil chaleureux.

La plupart des chambres sont à 2 lits et disposent d'un cabinet de toilette (WC, douche, lavabo) ainsi que d'un téléphone intérieur gratuit pour communiquer directement avec vous ou l'unité de soins. Une participation financière est demandée sur place pour le logement et le petit-déjeuner. Les inscriptions se font au Roseau ou par téléphone au 02 764 20 50, entre 7h30 et 22h. Les arrivées sont prévues entre 14h et 21h30.

Le Roseau

Place Carnoy, 12 - 1200 Bruxelles - 02 764 20 50
www.leroseau-saintluc.be

I WIFI (INTERNET SANS FIL)



Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès WIFI gratuit aux patients et visiteurs: «**Free@Saint-Luc**».

Comment vous connecter ?

Le signal du réseau sans fil est détecté automatiquement par votre ordinateur portable, tablette ou smartphone. Vous pouvez ainsi vous connecter au réseau «Free@Saint-Luc» avec n'importe quel appareil ayant la fonctionnalité «WiFi».

Après vous être inscrit et avoir accepté les conditions générales d'utilisation, vous pouvez accéder à Internet pour surfer, lire vos mails, etc.

Précision importante

Les Cliniques universitaires Saint-Luc offrent un accès internet via Free@Saint-Luc. Elles déclinent toute responsabilité quant au fonctionnement du réseau sans fil et ne peuvent être tenues pour responsables du dysfonctionnement éventuel de celui-ci.

I OBJETS TROUVÉS

Tous les objets trouvés sont rassemblés à la Cellule des objets trouvés (route 838), accessible du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30.

Cellule des objets trouvés

02 764 25 04

I PARKINGS

Deux parkings communaux payants, gérés par Q-Park, sont mis à votre disposition à proximité des Cliniques :

- parking Hippocrate face à l'entrée principale des Cliniques universitaires Saint-Luc;
- parking Esplanade à côté de l'Institut Albert 1er et Reine Elisabeth (IAE).

Un prix forfaitaire à la journée est fixé au-delà de plusieurs heures.

Q-Park

02 772 65 38 - www.q-park.be

I POINT POSTE

Un point poste est installé dans le magasin Press Shop du rez-de-chaussée. Ses services :

- achats de timbres
- envoi et réception de paquets (← 10 kg)
- envoi et réception de recommandés (← 2 kg)
- paiement de factures jusqu'à 500€ (avec communication structurée)

I RESTAURATION

Chou Vert et Vert chou

Situé au rez-de-chaussée, Le Chou Vert et Vert Chou propose un grand nombre de collations : viennoiseries (le matin), snacks chauds (le midi), sandwiches garnis, salades, pâtisseries, boissons froides ou chaudes.

Le Chou Vert et Vert Chou est ouvert

- du lundi au vendredi de 7h à 18h00.
- les samedi et dimanche de 11h00 à 18h00.

Les paiements par cartes sont acceptés.

En cas d'allergie, le personnel peut vous apporter l'information nécessaire.

Chou Vert et Vert Chou

02 764 15 03 - Hall principal

Le restaurant Le Médoc

Situé en face de Chou Vert et Vert Chou, au rez-de-chaussée, Le Médoc propose une carte de plats variés dans une ambiance chaleureuse.

L'après-midi, l'équipe propose plus particulièrement des pâtisseries.

Un service Take away permet également d'emporter tous les plats issus de la carte du Médoc ainsi que des plats froids « faits maison ».

Le Médoc est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 20h.

Les paiements par cartes sont acceptés.



Le Médoc

02 764 12 45 - hall principal - www.saintluc.be/medoc

Le Lucullus

Restaurant du personnel, le Lucullus est accessible aux patients et visiteurs de 11h30 à 15h00. Les paiements par cartes sont acceptés.

Lucullus

02 764 37 36 - Route 842

Espace 24h/24 - Route 199

Des distributeurs de boissons et de produits alimentaires sont également disponibles 24h/24 dans un espace de «Vente express»

▮ Votre départ

Votre plan de transition (retour à domicile, maison de repos et de soins...) sera organisé avec vous et votre famille. Le médecin vous informera d'une date probable dès votre rétablissement.

Vous serez, dans la mesure du possible, avertis de la date effective 48 heures avant votre sortie, de manière à organiser votre retour.

Votre sortie se fera avant 11h, afin de permettre aux équipes de préparer votre chambre pour accueillir un patient devant bénéficier de soins.

▮ FORMALITÉS

Le Service social est à votre disposition si vous avez des difficultés pour préparer votre sortie (séjour de convalescence, aide à domicile, etc.).

Le jour de votre sortie, le médecin aura réévalué la liste des médicaments que vous preniez avant votre admission avec celle débutée à l'hôpital. Il vous donnera toute l'in-

Espace 24h/24

Route 199

▮ VOLONTARIAT

Des équipes de volontaires se relaient pour vous accompagner lors de vos déplacements dans l'hôpital. Ils vous aident à participer à l'animation et réalisent différentes tâches destinées à améliorer votre confort. Si vous souhaitez tout simplement une conversation amicale, n'hésitez pas à faire appel à eux.

Horaire : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Volontariat

02 764 15 08 - Route 226

formation nécessaire sur votre nouveau schéma thérapeutique.

Une liste de vos médicaments de sortie vous sera remise ainsi que vos ordonnances.

Conservez cette liste de médicaments à jour dans votre portefeuille et montrez-la aux différents prestataires de soins (médecin généraliste, pharmacien...) au besoin.

Le médecin vous remettra également un rapport provisoire destiné à votre médecin.

Si vous désirez quitter l'hôpital sans l'accord du médecin, votre souhait sera respecté moyennant la signature d'un document déchargeant Saint-Luc de toute responsabilité.

Avant de quitter l'hôpital, nous vous demandons :

- de vérifier si vous n'avez rien oublié dans votre chambre
- de vous présenter au bureau des infirmières de votre unité pour récupérer vos documents médicaux per-

sonnels et vérifier que toutes les formalités ont été accomplies

- de vous présenter éventuellement au Service d'admission si des objets de valeurs y ont été déposés. Vous les récupérez contre remise de votre reçu.

I FRAIS DE SÉJOUR

Votre facture d'hospitalisation sera envoyée à votre domicile en moyenne six à huit semaines après votre séjour. Dans le respect des dispositions légales, elle mentionnera :

- les frais à charge de votre mutuelle ou de votre organisme assureur
- les frais médicaux ou autres, non remboursés par votre mutuelle, qui sont à votre charge

Service contact administratif patient

02 764 15 70 - contact-patient-saintluc@uclouvain.be
Route 262

Désormais, il vous est également possible de payer votre facture avec votre smartphone, sans devoir introduire les données de paiement, grâce au QR code figurant sur votre facture.

Pour éviter autant que possible toute mauvaise surprise lorsque vous recevez votre facture, consultez notre brochure d'information susceptible de vous aider à anticiper les frais liés à un séjour à l'hôpital. Téléchargez-la sur www.saintluc.be → onglet «Hospitalisation»

I CERTIFICAT DE SÉJOUR

Si des documents doivent être complétés par le médecin de l'unité, n'oubliez pas de les remettre, dès votre arrivée, au personnel soignant afin de les récupérer avant votre départ.

Dans le cadre de l'assurance complémentaire, certaines fédérations de mutuelles accordent une indemnité calculée par journée d'hospitalisation. Pour obtenir cette

indemnité, vous demanderez un certificat de séjour au Service d'admission au moment de votre départ. Cette demande peut également être faite par téléphone au service qui l'enverra à votre domicile. Ce certificat peut également vous être utile si vous avez souscrit une assurance hospitalisation auprès d'une compagnie d'assurance privée.

Service d'admission

02 764 15 51 - admission-saintluc@uclouvain.be - Route 262

I COMMENT REGAGNER VOTRE DOMICILE ?

Des transports en commun et des taxis sont à votre disposition aux abords des Cliniques. Toutefois, si votre état le nécessite, vous pouvez bénéficier d'un transport approprié (ambulance...). Adressez-vous à l'infirmière de votre unité qui se chargera de le commander ou de vous aider dans vos démarches.

La facture de votre transport sera envoyée à votre domicile par la société d'ambulances. Le montant sera partiellement remboursé si vous avez souscrit une assurance complémentaire auprès de votre mutuelle ou si votre assurance hospitalisation le prévoit.

Attention : les ambulances médicalisées appliquent des tarifs particuliers qui ne sont pas toujours pris en charge.

I CONVALESCENCE ET REPOS

Après votre hospitalisation, le Service social peut vous assister dans toutes vos démarches pour :

- un retour à domicile encadré par un Centre de soins coordonnés
- un accueil temporaire en convalescence ou non
- une admission en maison de repos et de soins
- une revalidation orthopédique.

Service social

02 764 15 82 - Route 269 - seso-saintluc@uclouvain.be

Nos brochures d'information

Les Cliniques universitaires Saint-Luc tiennent à vous fournir une information fiable relative aux examens et prises en charge que vous êtes susceptible de rencontrer au cours de votre parcours à l'hôpital. Une bibliothèque de brochures patients est accessible en ligne sur le site www.saintluc.be, à la rubrique « Brochure patients ». Outre des dépliants décrivant les prises en charge dans la plupart des secteurs de l'hôpital, vous y trouverez également des « règles d'or » en matière de qualité et de sécurité (par exemple : la prévention des chutes et des plaies de pression, la sécurité médicamenteuse...) ou encore d'autres brochures institutionnelles (le consentement libre et éclairé, les droits et devoirs des patients, etc.) ainsi que des brochures s'adressant spécifiquement aux enfants.

Retrouvez nos brochures d'information patient sur

www.saintluc.be → rubrique « brochures patients »



I Droits et devoirs du patient à Saint-Luc

I VOS DROITS

Le prestataire de soins vous prodigue des soins de qualité

Le prestataire de soins vous fournit une information claire

Vous donnez votre consentement pour un traitement

Les prestataires de soins constituent un dossier

Le prestataire de soins respecte votre vie privée

I VOS DEVOIRS

Vous nous transmettez les informations correctes relatives à votre identité

Vous respectez les règles internes à nos cliniques

Vous vous engagez à suivre les recommandations de notre personnel

Vous respectez les collaborateurs des Cliniques universitaires Saint-Luc

Vous traitez le matériel et les infrastructures avec le soin requis

I QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON RESPECT DES RÈGLES ?

Droits

Tout le personnel des Cliniques universitaires Saint-Luc s'engage à fournir un maximum d'efforts pour vous assurer un séjour de qualité.

Néanmoins si vous pensez qu'un de vos droits, en tant que patient, n'a pas été respecté, vous pouvez contacter le service de médiation qui vous écouterait et vous donnerait des informations. Si vous ne parvenez pas à résoudre un différend avec un professionnel, le service de médiation peut intervenir en jouant un rôle d'intermédiaire.

Service de Médiation

mediation-saintluc@uclouvain.be - 02 764 16 05 - Route 267

Devoirs

Tout comportement inadéquat qui contreviendrait à vos devoirs fera l'objet de mesures circonstanciées pouvant conduire, s'il le fallait, jusqu'à l'exclusion de l'institution. De plus, chaque acte de vandalisme ou de violence sera rapporté à la police et pourra donner lieu au versement d'éventuelles indemnités conséquentes.

Peut-être n'êtes-vous pas en mesure de respecter vos obligations ? Dans ce cas, signalez-le à nos collaborateurs afin que nous puissions tout mettre en œuvre pour rechercher une solution.

Votre avis nous intéresse



Au terme de votre séjour, nous souhaitons connaître votre satisfaction et votre expérience face aux services et aux soins reçus, ainsi que vos suggestions d'amélioration.

A cette fin, un formulaire de satisfaction en ligne (anonyme) est à votre disposition : rendez-vous sur www.saintluc.be

et cliquez sur l'onglet «Votre avis nous intéresse» sur la page d'accueil.

Vos remarques et suggestions resteront, bien entendu, confidentielles. Nous vous remercions pour votre collaboration qui nous permettra de mieux répondre à vos attentes.

Formuler une plainte

Si vous souhaitez formuler une plainte ou si vous estimez avoir été lésé dans l'un de vos droits en tant que patient, nous vous conseillons de vous adresser au responsable du service où vous avez été hospitalisé. Si toutefois vous n'avez pas été entendu, vous pouvez vous adresser au Service de médiation des Cliniques.

A l'attention du Service de Médiation
Cliniques universitaires Saint-Luc
10 avenue Hippocrate - B1200 Bruxelles

Service de Médiation

mediation-saintluc@uclouvain.be - 02 764 16 05 - Route 267

Don d'organes ou de tissus

Vous aussi vous pouvez donner une nouvelle vie ou en recevoir une. Faire don de ses organes ou de ses tissus après le décès est un geste généreux et utile : il sauve la vie ou permet d'améliorer la qualité de la vie d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Le don d'organes est le premier acte qui mène à la transplantation. Actuellement, la pénurie d'organes constitue malheureusement un frein majeur à la transplantation.

Bien que méconnu, le don de tissus permet également d'aider un nombre important de jeunes patients en cas de reconstruction osseuse après l'exérèse d'une tumeur.

En pratique la loi du 13 juin 1986 prévoit que les prélèvements d'organes et de tissus, en vue d'une transplantation, peuvent

être réalisés sur toute personne après son décès. Il y a exception s'il est établi qu'une opposition a été exprimée de son vivant. Le médecin qui envisage d'effectuer un prélèvement doit s'informer de l'existence d'une opposition exprimée par le donneur potentiel. D'autre part, la volonté expresse en faveur du prélèvement d'organes peut être déclarée auprès de l'Administration communale et nul ne peut aller à l'encontre de la volonté enregistrée.

Coordination prélèvement & Transplantation d'organes

02 764 14 53

Coordination banque de tissus

02 764 68 92

Dossier patient

Conformément aux prescrits de la loi du 8 décembre 2002, vous disposez du droit de consultation de votre dossier. Vous pouvez également obtenir, sur demande, une copie de tout ou partie de votre dossier médical en contactant le Service des archives cliniques.

Service des archives

archives-saintluc@uclouvain.be

INFORMATIONS ET DONNÉES :

- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'hôpital en charge des soins.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient communiquées soit à un médecin externe à Saint-Luc, soit à un autre établissement hospitalier belge – lorsque cela s'avère nécessaire en vue de l'établissement d'un diagnostic et du traitement.
- Vous, ou votre représentant légal, donnez votre accord pour que vos données soient anonymisées – sans aucune identification possible – et puissent servir à l'établissement de statistiques, de recherches ou d'enseignement. Si la loi l'exige, une autorisation écrite sera néanmoins requise.
- Vous, ou votre représentant légal êtes conscient que des prises de vues puissent être réalisées par l'équipe médicale et donnez votre accord à ce qu'elles puissent être utilisées à des fins d'enseignement.

De plus, vous, votre représentant légal, donnez votre accord pour que la photographie de votre carte d'identité soit liée à votre dossier en vue de permettre une meilleure reconnaissance du patient lors de son traitement.



Vie Privée & Règlement d'ordre intérieur

Préambule : Les Cliniques Universitaires Saint-Luc sont un établissement hospitalier à vocation de recherche et d'enseignement. Par conséquent, le patient – ou son représentant légal – venant se faire soigner à Saint-Luc est conscient et accepte la présence d'assistants en vue de l'acquisition de connaissances et de la poursuite de leur formation. Toutes les données de nature administrative ou médicale vous concernant, sont collectées par le personnel de l'hôpital dans le respect des dispositions de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Ces données ne seront communiquées que dans les cas rendus nécessaires par la loi ou les contrats:

- à la Commission pour la Protection de la Vie Privée.
- aux organismes assureurs dans les limites nécessaires aux remboursements.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DES PATIENTS

Art. 1. Sauf urgence, un patient ne peut être hospitalisé qu'avec l'accord d'un médecin des Cliniques et après s'être inscrit auprès d'un point d'admission.

Art. 2. Sauf urgence, le patient est prié de présenter, lors de son admission, les documents de son organisme assureur, par lesquels celui-ci s'engage à supporter les frais d'hospitalisation. Il est en outre invité à verser une provision.

Art. 3. Les patients ne sont pas autorisés à apporter des appareils électriques (TV, électroménager, radiateur, ventilateur, émetteur CB...).

Art. 4. Les heures de visite sont fixées chaque jour de 13h00 à 21h00 à l'exception des Soins intensifs, de la Maternité et de la Pédiatrie, où les visiteurs doivent respecter les consignes particulières établies. En dehors de ces heures, les visiteurs ne sont admis que moyennant une autorisation particulière.

Il est préférable de respecter le travail des soignants en quittant la chambre au moment des soins ou lors du passage du médecin. Cependant, si votre souhait est d'être accompagné durant ce moment par une personne de votre choix, il vous suffit de le demander explicitement. Ceci doit se faire dans le respect du patient qui partage éventuellement votre chambre.

Art. 5. Les visiteurs sont priés de suivre les instructions du personnel médical, paramédical et administratif. L'infirmière chef de l'unité de soins veille en particulier à restreindre le nombre de visiteurs dans les chambres (maximum 2 à 3 visiteurs par patients). Il est également souhaitable que les enfants de moins de 10 ans ne rendent pas de visite aux patients, sauf à la maternité. Il est déconseillé que des personnes qui présentent une maladie des voies respiratoires rendent visite aux patients.

Art. 6. Les visiteurs sont tenus à :

- ne pas fumer et à ne pas faire de bruit dans les unités de soins.
- ne pas s'asseoir sur les lits.
- ne pas manger la nourriture des patients.
- ne pas apporter de nourriture ou de boissons alcoolisées.
- ne pas apporter de plantes mises en terre.
- ne pas employer les ascenseurs réservés au transport des patients

- ne pas introduire d'animaux dans l'enceinte des Cliniques (sauf animaux d'assistance)
- ne pas photographier, filmer ou enregistrer de quelque façon que ce soit, des membres du personnel de Saint-Luc sans l'accord explicite de la personne concernée
- ne pas diffuser ces photos, vidéos ou enregistrements sans l'accord explicite de la personne concernée. (non exhaustif : sur un réseau social, internet, quelque média que ce soit)

Art. 7. Un consentement signé vous sera demandé avant toute hospitalisation et lors de certains actes spécifiques (transfusion, anesthésie générale en ambulatoire...)

Art. 8A Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que les prélèvements biologiques ou tissulaires résiduels, c'est-à-dire subsistant sans nécessité clinique après qu'un diagnostic ait été posé ou un traitement effectué, soient conservés et utilisés à des fins d'investigation scientifique, y compris pour des analyses génétiques. Ces investigations se feront dans le respect des législations en vigueur concernant la protection de la vie privée, la protection des données, les droits des patients ainsi que les législations relatives aux expérimentations sur la personne humaine et relatives à l'obtention et à l'utilisation du matériel corporel humain (MCH) destiné à des applications médicales humaines ou des fins de recherche scientifique. Le matériel ne sera utilisé que pour des projets de recherche visant à améliorer les connaissances médicales et biologiques. Ces projets auront obtenu préalablement l'accord d'un Comité d'Éthique. Le patient, ou son représentant légal, donne aussi son accord pour que, sous les mêmes conditions, ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle. L'utilisation de MCH à des fins scientifiques ne confère aucun droit au patient sur d'hypothétiques bénéfices commerciaux, tels qu'un brevet, qui pourraient être obtenus à l'issue de cette recherche. Une autopsie peut être pratiquée si le médecin l'estime nécessaire ou utile pour des raisons diagnostiques, scientifiques ou didactiques, à moins qu'une opposition n'ait été formulée par écrit par le patient, ou par son représentant légal ou à défaut par ses proches. L'opposition à la conservation et l'utilisation de MCH résiduel ou à une autopsie doit être exprimée explicitement au gestionnaire de la biobanque des Cliniques universitaires Saint-Luc (02 764 68 59 - biobanque-saintluc@uclouvain.be) et sera notée dans le dossier médical. Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Inversement, il peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 8B Le patient, ou son représentant légal, donne son accord pour que ses données médicales soient analysées de façon rétrospective et confidentielle à des fins de recherche scientifique. Ces investigations se feront dans le respect de la législation sur la protection des données applicable. L'anonymisation sera garantie pour toute publication ou diffusion. L'exercice des droits en liaison avec l'utilisation des données médicales à des fins de recherche scientifique rétrospective doit être exprimé explicitement auprès du délégué à la protection des données des Cliniques universitaires Saint-Luc (02 764 23 40 - rgpd-saintluc@uclouvain.be). Le patient peut s'opposer à tout moment et revenir sur un accord préalable sans devoir se justifier ni subir le moindre désagrément dans sa prise en charge thérapeutique. Toute opposition sera notée dans le dossier médical. Inversement, le patient peut aussi revenir sur son refus à tout moment.

Art. 9. Par le fait de son admission, le patient accepte les instructions et les modalités d'application du présent règlement

Adaptez la composition de vos repas

Nos services hôteliers vous proposent quotidiennement des repas en trois services : le petit déjeuner, le diner, le souper. Le menu standard de la semaine est affiché dans l'unité de soins.

Vous pouvez adapter ce menu en complétant ce formulaire et en le remettant ensuite au personnel de votre unité. Un délai de 48 heures sera nécessaire à la prise en charge des modifications.

Selon votre état de santé, il se peut que vos choix alimentaires ne soient pas respectés. Si vous suivez un régime particulier, signalez-le à l'infirmière afin que le Service diététique en assure le suivi.

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines modifications entraînent un supplément de prix.

Nom, prénom et date de naissance du patient :

Unité :

Lit : A - B

Chambre :

Date de la commande : / /

Aidez-nous à mieux connaître vos habitudes alimentaires

Suivez-vous un régime (diabétique, pauvre en sel...)?

Oui

Non

Si oui, lequel ?

Mangez-vous du poisson ?

Oui

Non

Désirez-vous un menu sans viande (œuf – poisson – burger végétal) ?

Oui

Non

Désirez-vous des repas faciles à manger (steack haché, omelette, purée) ?

Oui

Non

Avez vous des intolérances alimentaires ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

Avez vous des allergies ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

Bilan allergique réalisé le par

Souhaitez-vous un repas végétarien le jeudi?

Oui

Non

I FORMULAIRE DE COMMANDE DES REPAS

Petit déjeuner : Un seul choix par catégorie

PAIN	<input type="checkbox"/> gris	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> blanc	Nombre de tranches :		(maximum 6)
	<input type="checkbox"/> biscottes	Nombre de tranches :		(maximum 8)
	<input type="checkbox"/> corn flakes + lait			
MATIÈRE GRASSE	<input type="checkbox"/> minarine	<input type="checkbox"/> beurre	<input type="checkbox"/> rien	
GARNITURE	<input type="checkbox"/> confiture <input type="checkbox"/> fromage			
BOISSON	<input type="checkbox"/> café noir	<input type="checkbox"/> thé nature	<input type="checkbox"/> cacao	<input type="checkbox"/> eau plate
	<input type="checkbox"/> café crème	<input type="checkbox"/> thé crème	<input type="checkbox"/> lait	<input type="checkbox"/> eau gazeuse
	<input type="checkbox"/> lait russe	<input type="checkbox"/> thé russe	<input type="checkbox"/> jus d'orange	<input type="checkbox"/> jus de pommes
SUCRE	<input type="checkbox"/> sucre	<input type="checkbox"/> édulcorant		

Dîner : Un seul choix par catégorie

BOISSON	<input type="checkbox"/> eau plate	<input type="checkbox"/> eau gazeuse	<input type="checkbox"/> jus d'orange	<input type="checkbox"/> bière de table	<input type="checkbox"/> jus de pommes
POTAGE	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non				

Souper : Un seul choix par catégorie

PAIN	<input type="checkbox"/> gris	Nombre de tranches :		(maximum 6)	
	<input type="checkbox"/> blanc	Nombre de tranches :		(maximum 6)	
	<input type="checkbox"/> biscottes	Nombre de tranches :		(maximum 8)	
MATIÈRE GRASSE	<input type="checkbox"/> minarine	<input type="checkbox"/> beurre	<input type="checkbox"/> rien		
GARNITURE	Souhaitez-vous recevoir une assiette de fromage ?			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	Souhaitez-vous recevoir une assiette de charcuterie ?			<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	Souhaitez-vous recevoir une préparation froide de poisson ?				
CRUDITÉS	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> vinaigrette	<input type="checkbox"/> mayonnaise	
BOISSON	<input type="checkbox"/> café noir	<input type="checkbox"/> thé nature	<input type="checkbox"/> cacao	<input type="checkbox"/> eau plate	
	<input type="checkbox"/> café crème	<input type="checkbox"/> thé crème	<input type="checkbox"/> lait	<input type="checkbox"/> bière de table	
	<input type="checkbox"/> lait russe	<input type="checkbox"/> thé russe	<input type="checkbox"/> jus d'orange		
SUCRE	<input type="checkbox"/> édulcorant	<input type="checkbox"/> sucre	<input type="checkbox"/> aspartam		

A REMETTRE AU PERSONNEL DE L'UNITE DE SOINS

Renvoi vers DICO 3700 – Casier 3750 | Merci

Assistance morale, religieuse ou philosophique aux patients hospitalisés et à leurs proches

www.alma-aumonerie.be

Madame, Monsieur,

Vous avez la possibilité de demander et de recevoir la visite d'un représentant de votre religion, d'un conseiller de la Laïcité organisée ou d'un conseiller bouddhiste.

Nous sommes convaincus que vous et vos proches pourrez en tirer des fruits précieux.

Vous trouverez au verso de cette fiche les noms des personnes qui sont à votre disposition au sein de nos Cliniques et y œuvrent en bon accord. Une permanence se tient au « Carrefour spirituel » (hall d'entrée).

Vous pouvez également nous signaler que vous souhaitez faire appel à quelqu'un de votre choix ou que vous ne désirez recevoir, jusqu'à nouvel ordre de votre part, aucun représentant philosophique ou religieux.

Il vous est aussi toujours possible de changer d'avis ultérieurement. Nous respecterons votre choix. Parlez-en avec les soignants qui pourront vous éclairer.

Remplissez le talon ci-dessous, si tel est votre souhait, et remettez-le à votre infirmière ou au Carrefour spirituel (route 220), ou inscrivez-vous via notre site www.alma-aumonerie.be/patients-familles/contact.html

Unité de soins : Chambre :

Nom-prénoms : désire :

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

recevoir la visite

du représentant de la religion (précisez laquelle).....

du conseiller de la Laïcité (CAL)

du conseiller bouddhiste

de M. (Nom).....

ne recevoir aucune visite d'un accompagnateur spirituel jusqu'à nouvelle indication de ma part

Vous souhaitez en savoir plus sur le traitement de données impliqué par votre accompagnement spirituel ? Demandez notre charte 'protection vie privée' à votre accompagnant(e) ou sur www.alma-aumonerie.be/patients-familles/contact.html

Date : / /

Signature



I À VOTRE DISPOSITION DANS NOS CLINIQUES

Carrefour spirituel : ext. 4 1189

**Contact via l'aumônerie catholique : ext. 4 7885 (route 220)
ou en ligne : [www.alma-aumonerie.be/patients-familles/
contact.html](http://www.alma-aumonerie.be/patients-familles/contact.html) ou directement aux contacts suivants :**

Anglicans et épiscopaliens

Mme Jean (Jane) URBAIN tél. 0496 346 913

Catholiques

(Joignables 9h30 - 20h00) GSM de garde : 02 764 78 85

Mme Marie-Thérèse HAUTIER tél. : 02 764 45 01

Mme Florence HOSTEAU

Père Viktors JERMAKOVICS

Mme Georgette JONIAUX

Soeur Anna OSZUST

Abbé Guibert TERLINDEN (resp.)

Alain TIRI

Israélites (juifs)

Ministre officiant : Bernard JOB portable : 0485 86 61 73
Grand Rabbin GUIGUI tél. communauté : 02 512 43 34
Consistoire central (9h30-16h) tél. : 02 512 21 90

Laïcité organisée

Mme Geneviève ROGER tél. : 02 731 86 88 - 0475 20 53 57
Service laïque d'aide aux personnes tél. : 02 627 68 90

Musulmans

Iman Ibrahim BOUHNA GSM de garde : 0475 50 00 73
Mme Aysel TUFEK
Mme Mouna RIDAÏ

Orthodoxes

Père Georgios LEKKAS tél. : 0483 32 59 09
Archevêché Orthodoxe de Belgique tél. : 02 736 52 78

Protestants

GSM de garde : 0478 26 98 34
Michel AERTS
Caterina FURFARI
Monique MAES
Joëlle MAYSTADT
Philippe REYNAERTS

Union bouddhique belge

tél. : 02 280 22 20





Découvrez quel centre
de soins résidentiel
correspond le mieux
à votre style de vie et à
vos besoins

Allez vers
www.mamaisondereposabruelles.be

Ontdek welk Brussels
woonzorgcentrum
past bij úw
levensstijl en
úw noden

Ga naar
www.mijnwoonzorgcentruminbrussel.be

www.srliving.be



BODART

OPTICIENS

33 Rue Royale
1000 Bruxelles
02 / 219 30 60
www.bodartopticiens.be



Unimédia est le **leader wallon** en matière de guides de proximité financés par la publicité :

- guides et bulletins d'informations **communales**;
- annuaires commerciaux (**Guides Vlan**);
- brochures d'accueil des patients d'**hôpitaux**.

Confiez votre image à un partenaire sérieux et fiable.

📍 Rue Joba 9 – 4053 Embourg
Siège d'exploitation : Rue Edouard Baillon 1 Bte 5 – 6224 Fleurus
☎ 04 224 74 84 – 📠 04 224 23 69
📧 Contact : Jean-Michel Delforge – info@uni-media.be

🌐 www.uni-media.be
📘 UNImédia Editions Multimédia



DELHAYE vision

**LENTILLES DE CONTACT
BASSE VISION
OPTOMÉTRIE
OPTIQUE**

CHANEL - BVLGARI - LINDBERG - TOM FORD - RAY-BAN - SILHOUETTE
STARCK - LAFONT - ALAIN MIKLI - PAUL&JOE - SAINT-LAURENT - SERENGETI

DELHAYE VISION - Ets Istas
Avenue Georges Henri, 375 - 1200 Woluwé-Saint-Lambert
Tél **02 736 85 74** • Gsm **0489 337 197**
www.delhayevisionistas.be • delhaye.vision@gmail.com

**PRESCRIPTION
VARILUX X series**

PARCE QUE CHAQUE DÉTAIL DE VOTRE VIE COMPTE

UNE VISION ÉTENDUE
À PORTÉE DE MAIN
UNE CLAIR VISION ÉTENDUE
POUR VOUS CHANGER VOTRE
#1 MOBILE CHANGING YOUR LIFE

Varilux X series




La sécurité incendie, notre cœur de métier !



Les Cliniques Universitaires Saint-Luc et DEF Belgium,
un partenariat souple dans le domaine de la sécurité incendie.

www.def-online.be | Détection incendie | Évacuation sonore | Extinction | Système de supervision



ADVANCED
CLEAR ALIGNER
TECHNOLOGY

CLEAR ALIGNER SYSTEM



YOUR PRACTICE. OUR PRIORITY.



Orthopedia srl

Appareil orthopédique et mobilité

Appareillage Neuro
Corset anti scoliose
Corset siège
Voiturette manuelle et électronique
Toute orthèse prothèse sur mesure

Heures d'ouverture:
9h00 à 12h30 & 13h00 à 17h00
Le mercredi jusque 17h30
Fermé le week-end
Parking clients



Vorstsesteenweg 168 - 1601 SINT-PIETERS-LEEUV
02 888 54 64 - Fax 02 465 54 64 (RUISBROEK)
info@orthopedia.be - www.orthopedia.be - 




BEKA[®]

SINCE 1935

La nouvelle collection BEKA
est disponible à la

Literie Van Keirsbilck

Chss. de Louvain 310
1000 Bruxelles
02/7362103

Chss. de Roodebeek 202
1200 Bruxelles
02/7708689

www.literievk.be

Après la clinique, le repos ! Et pour mon ménage, j'appelle AAXE Titres-Services

Pour vous assister dans les tâches ménagères, Aaxe Titres-Services met à votre disposition une aide de 4, 6, 10, ... heures/semaine. A vous de choisir.

- Vivre dans un intérieur toujours propre et accueillant
- Disposer de son linge repassé et facile à ranger
- Une plus grande disponibilité pour ses proches
- Notre société a la volonté d'être reconnue comme l'une des meilleures entreprises de titres-services du pays
- Faible coût horaire et déduction fiscale partielle
- La sérénité de toujours pouvoir compter sur la même personne

www.aaxe.be |  **02 770 70 68**



Cegelec

www.cegelec.be

Entreprise pluridisciplinaire, spécialisée dans la conception, l'optimisation et l'installation de toutes les techniques spéciales du bâtiment, depuis l'étude jusqu'à la réception des installations.

HVAC : production d'énergie, ventilation, climatisation, filtration, ...

ELECTRICITÉ : courants forts / faibles, détection incendie, contrôle d'accès, ...

SANITAIRE : eau chaude sanitaire, adoucie, osmosée, réseaux d'adduction et d'évacuation, fluides spéciaux, appareillages sanitaires, ...

AUDIO-VISUEL : installations audio (vidéo-)conférence et interphonie, vidéo streaming, digital Signage, traduction simultanée, room management, ...

SPRINKLAGE ET SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE : réseaux incendie, réseaux humides et secs, ...

SA CEGELEC - Avenue du Bourgetlaan, 44 - 1130 Bruxelles

Tel : **02 775 90 45** Fax : **02 775 60 36**

Courriel : info.be@cegelec.com -  BE 0402.031.346

Benoît GOUVERNEUR, Business Development Manager, 071 60 66 04

CAROLINE GERSOULLE

Kinésithérapie – Hydrothérapie

Cabinet & domicile

Kiné Générale • Cyriax • Crochetage • Mézières • Drainage Lymphatique
Neuropédiatrie • Endermologie • Gériatrie • Soins palliatifs • Kiné respi
Bébé respi • Thérapie manuelle et sportive

244 Rue de Verdun - 1130 Bruxelles

T 02/735 88 52

Caroline 0475/38 18 98

CoCampus Eureka

Maison de Repos et de Soins

- Soins de qualité pour les personnes âgées, respect de la personne et lieu de vie.
- Accompagnement et soins infirmiers pour Personnes atteintes de démence
Lésion cérébrale acquise (tous les âges)
Soins palliatifs



Court séjour - soins temporaire (max 90) Revalidation - Flats-services

Rue August De Boeck 54-58
1140 Evere
02 240 24 00 - Fax: 02 240 24 01
receptie.evere@sint-vincentius-vzw.be
www.zorggroepclips.be/nl/localities/evere



Woonzorgcentrum

- Kwalitatieve zorg voor ouderen, respect voor mekaar en een warm thuisgevoel
- Met specifieke aandacht voor: Personen met dementie
Personen met een niet-aangeboren hersenletsel (alle leeftijden)
Palliatieve zorg.

Kortverblijf - tijdelijke zorg (max 90 dagen) Revalidatie - Assistentiewoningen

August De Boeckstraat 54-58
1140 Evere
02 240 24 00 - Fax: 02 240 24 01
receptie.evere@sint-vincentius-vzw.be
www.zorggroepclips.be/nl/localities/evere

Vous cherchez une maison de repos,
Vous vous interrogez sur la qualité de vie à domicile d'un parent âgé,
Vous souhaitez prévenir ou régler un conflit à l'amiable,
Vous ne vous sentez pas respecté dans vos choix,

Infor-Homes, un lieu d'écoute,
d'accompagnement
et de réflexion

 **infor-homes**
BRUXELLES

www.inforhomesasbl.be •  02 - 219 56 88 • 



Maison de Repos et de Soins

- Soins de qualité, respect de la personne et lieu de vie.
- Soins pour personnes âgées atteintes de démence et soins palliatifs.

Centre de Soins de Jour

Accompagnement et soins infirmiers pour personnes atteintes de démence.

91, Rue Blaes - 1000 Bruxelles
02 545 60 60 – info@maisonsaintemonique.be
www.maisonsaintemonique.be



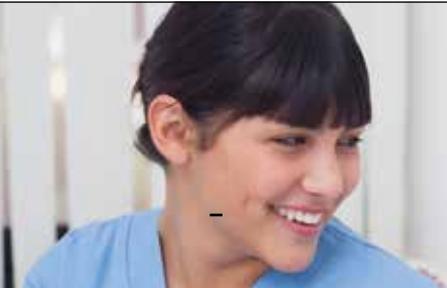
Rust- en Verzorgingstehuis

- Kwaliteit van zorg, respect en thuisgevoel.
- Zorg voor ouderen met dementie en palliatieve zorg.

Centrum voor Dagverzorging

Begeleiding en verzorging voor personen met dementie.

Blaesstraat, 91 – 1000 Brussel
02 545 60 60 – info@huizesintmonika.be
www.huizesintmonika.be



DEVIENS INFIRMIER

Bachelier 4 ans • Spécialisations +1 an



CENTRE DE SIMULATION DE 500 M²
pour développer ses compétences

PROGRAMME DE FORMATION
axé sur une pédagogie active

Une formation d'avenir au cœur de Bruxelles

www.issig.be

rue Royale 336, 1030 Bruxelles • 02 613 19 70 • issig@galilee.be



**RÉSIDENCE LES TAMARIS
POUR UNE PRISE EN SOINS GLOBALE ET PERSONNALISÉE**

Evere



Située à l'ouest de Bruxelles, la maison de repos et de soins Les Tamaris, vous accueille dans un cadre familial, calme et riche de liens sociaux.
Facilement accessible via les transports en commun, découvrez un lieu de vie privilégié conçu pour préserver votre quiétude, votre confort et votre autonomie.

**À PARTIR DE
69 €
LA JOURNÉE**

02 728 78 00

MAISONS DE REPOS ET DE SOINS | EXPERTISE MEDICALE - SOINS - HÔTELLERIE - VIE SOCIALE - CULTURE



RÉSIDENCE LES TAMARIS
Maison de repos et de soins

Zorg en hulp aan huis!

Wij bieden jong en oud een waaier aan zorg en hulp om het leven thuis makkelijker te maken.

Een greep uit ons aanbod:

- > Verpleging
- > Kinesithérapie
- > Voetverzorging
- > Podologie
- > Gezinszorg
- > Kraamzorg
- > Oppashulp
- > Warme maaltijden
- > Gratis advies woningaanpassing



De **Medishop** leent, verhuurt en verkoopt een uitgebreid gamma (para)medische producten voor lichaamsconditie, baby's, woningaanpassing, autonomie en bandagisterie.

www.medishoponline.be

Le **Medishop** prête, loue et vend une large gamme de matériel (para)médical: articles pour bébés, matériel de (re) mise en forme, d'aide à la mobilité, bandagisterie ou encore matériel et conseils pour l'aménagement du domicile.

www.medishoponline.be

Soins et services à domicile !

Une large gamme de services pour faciliter le maintien à domicile des personnes, quel que soit leur âge !

Une partie de nos offres :

- > Les soins infirmiers
- > Kinésithérapie
- > Les soins de pédicurie médicale
- > Podologie
- > Aide familiale
- > Soins post-natals
- > Prise en charge des enfants, des parents et de vos animaux domestiques
- > Repas chauds à domicile
- > Service de conseils en aménagement du domicile





Pour vous, avec vous, chez vous.

Centrale des Soins & Services à Domicile

A votre disposition
sur l'ensemble de la Région
de Bruxelles-Capitale
24h/24 et 7 jours/7
au **02 537 98 66**



APRÈS L'HÔPITAL, CHEZ MOI EN TOUTE SÉCURITÉ !

Nous coordonnons vos services de :

- | | | |
|---|--|---|
|  Soins infirmiers |  Aide à domicile |  Sages-femmes |
|  Soins d'hygiène |  Repas à domicile |  Garde d'enfants malades |
|  Kinésithérapie |  Service de télévigilance | |

www.csdbxl.be – info@csdbxl.be



Avec le soutien de

Agréé par la Commission
Communautaire Française



BIEN VIVRE CHEZ VOUS

Autour de la Mutualité chrétienne (MC), quatre partenaires collaborent pour assurer votre bien-être chez vous, que vous soyez affilié MC ou non. Convalescence, maladie, handicap, difficultés dans la vie de tous les jours, les acteurs du domicile assurent **vos** autonomie ou celle de vos proches... à la maison.

AIDE & SOINS À DOMICILE

- Infirmier(e)s
- Aides familiales
- Aides ménagères
- Centres de coordination
- Gardes à domicile
- Gardes d'enfants malades

VITATEL

- Services et centrale de télé-assistance 24h/24 pour personnes en perte d'autonomie

QUALIAS

- Matériel d'aide et de soins en vente ou en location

SOLIVAL

- Conseils gratuits en adaptations du domicile et en aides matérielles pour améliorer l'autonomie des personnes

PLUS D'INFOS :

0800 10 987
mc.be/domicile



AIDE & SOINS A DOMICILE • SOLIVAL • VITATEL • QUALIAS



Trouvez toutes
les réponses sur
mc.be/hopital

Des questions sur les démarches avant, pendant et après votre hospitalisation ?

Déclaration d'admission, incapacité de travail,
choix de chambre, retour à la maison,
facture, assurance...

BESOIN D'UN CONTACT PERSONNALISÉ ?
Chattez avec un conseiller sur mc.be ou
appelez gratuitement la MC au **0800 10 9 8 7**

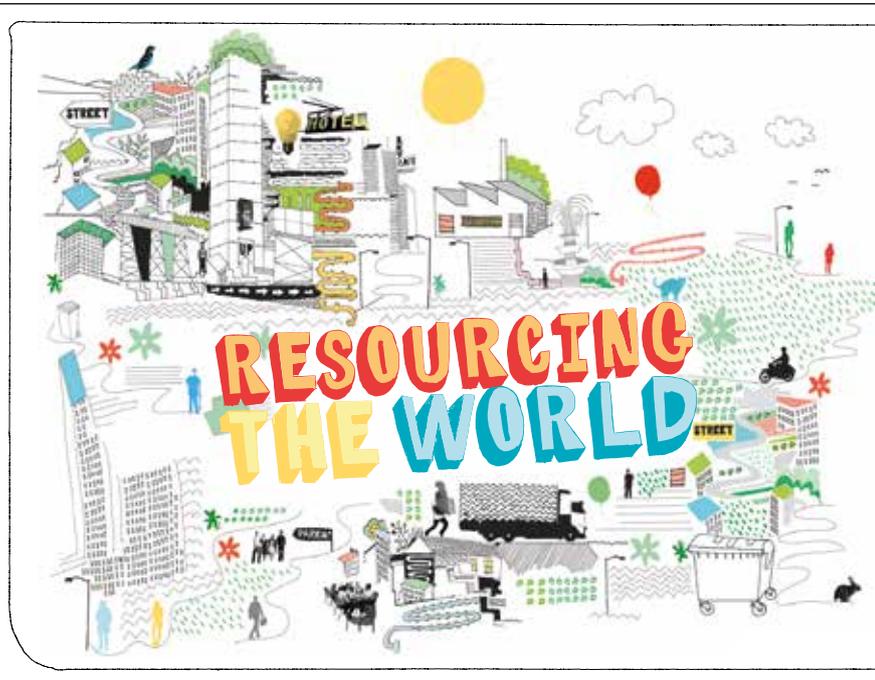
En tant que patient, vous avez des droits !

La loi sur les droits du patient vous permet d'obtenir des informations claires sur votre état de santé et les soins qui vous sont proposés ou dispensés : droit de choisir votre prestataire, droit à un service de qualité, traitement des plaintes...

LA MC VOUS AIDE À DÉFENDRE VOS DROITS !
Plus d'infos sur mc.be/vosdroits ou
au **0800 10 9 8 7**



M
MUTUALITE
CHRETIENNE



Veolia develops access to resources, preserves them and renews them on five continents.

We devise and implement water, waste and energy management solutions to help develop the circular economy.

Find out how at **veolia.be**

Resourcing the world 

Armonea @ Bruxelles



WOLUWE PROMENADE

HENRI DUNANT

LES FLORALIES

EDEN GREEN

SAINT EUG

MAISON DE REPOS ARMONEA

Henri Dunant

Henri Dunant offre à 161 résidents un cadre de vie moderne alliant sécurité et intimité. Notre équipe souhaite apprendre à vous connaître pour vous accueillir dans tout ce que vous avez d'unique, et vous accompagner dans cette nouvelle page de votre vie avec attention, discrétion, gentillesse et professionnalisme.

Rue Willy Van Der Meeren 4 (gps: Avenue Cicéron) • 1140 Everé
tél. 02 302 13 00 • henridunant@armonea.be

> **Plus d'informations?** www.armonea.be/henridunant

Consultez www.armonea.be pour de plus amples informations ou trouver un établissement dans votre région.

Le bonheur à tout âge. 

Les P'tites Fées Bleues

Titres-services - Soins à domicile - Aide à domicile



TITRES-SERVICES

Profitez d'un service de nettoyage professionnel pour votre domicile. Nettoyage, repassage, petits travaux de couture, courses de proximité, et préparation de repas.



SOINS À DOMICILE

Une infirmière se déplace jusque chez vous pour tous vos soins. Pansements, soins palliatifs, soins complexes, nous sommes à votre disposition 7 jours sur 7.



AIDE À DOMICILE

On s'occupe de vous et de votre famille, des démarches administratives à l'éducation, le tout en collaboration avec des professionnels de la santé.

**LAISSEZ-NOUS VOUS FACILITER LA VIE.
ON S'OCCUPE DE TOUT, ON S'OCCUPE DE VOUS.**

 **0800.82.302**

 info@LPFB.be

 www.LPFB.be

   [@LPFB](https://www.facebook.com/LPFB)

Une assurance hospitalisation pour tous à moins de 4€ par mois !



HOSPI +

- **Garantie de ne pas payer plus de 100 € par an** en cas d'hospitalisation(s) en chambre à 2 lits
- **Sans questionnaire médical**
- **Sans augmentation de prime en fonction de l'âge**
- **Gratuit et sans franchise** pour les moins de 18 ans

Demandez un devis
au 0800 10 9 8 7
ou
mc.be/hospi

